

Les ateliers de Madame Bec



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

« Les ateliers de Madame Bec » sont des cours de cuisine à domicile. Il s'agit donc d'une prestation de service qui consiste à la formation à des techniques culinaires.

Ces ateliers se déroulent au domicile de l'hôte, qui désigne les participants avec lesquels il souhaite suivre sa session (amis, collègues, voisins, famille...), ou décide de suivre cette session dans le cadre d'un cours particulier.

Pour de bonnes conditions participatives, leur nombre va de 1 à 3 maximum.

L'atelier « Dans la coque d'un Macaron » vise à former les participants à la réalisation de coques de macarons et de leur garniture, lors d'une session unique de 3 heures.

PRE REQUIS

Afin de garantir la réussite de l'atelier, la principale exigence est technique et porte sur l'appareil de cuisson qui équipe la cuisine de l'hôte.

En effet, la prestation ne peut se dérouler qu'avec un four domestique de taille standard, en parfait état de fonctionnement, et équipé d'une porte vitrée, ce qui exclut de ce fait :

- les fours à gaz
- les mini fours
- les fours avec porte aveugle
- les poêles a bois

CONDITIONS ET DEROULEMENT

Les principaux ustensiles/appareils de cuisine sont apportés par le formateur, et viennent compléter éventuellement ceux de l'hôte (dans ce but, un questionnaire est soumis à l'hôte avant la date de l'atelier).

Le nombre de participants est nommément fixé au moment de la commande, avec un maximum de 3, et les deux parties se tiennent à ces prévisions.

Les ateliers se déroulent en soirée, ou le samedi.
les horaires sont à déterminer avec l'hôte.

Les matières premières classiques de confection des macarons sont fournies par l'hôte (liste fournie en amont par le formateur).

Les ateliers de Madame Bec comportent :

- l'explication de la technique,
- la transmission des « trucs et astuces »
- la mise en application immédiate par les participants.

Les macarons réalisés deviennent la propriété des participants.

Les fiches recettes papier sont remises en fin de session à chaque participant.

TARIFS ET FACTURATION

Le statut d'auto entrepreneur endossé par le formateur implique une facturation sans TVA déductible.

Un acompte de 30% du montant est payable d'avance à la commande par l'hôte et concerne le montant de l'ensemble de la prestation si le cours est collectif.
La prestation est payée en totalité à la fin de l'atelier.

Les tarifs 1^{er} semestre 2012 sont les suivants :

- cours particulier : **65** euros
- cours collectif 1 à 3 participants : **45** euros par personne.

Les règlements se font par chèque uniquement.

Chaque participant reçoit par mail une facture nominative.